



Commune de Mareuil-sur-Ourcq (Oise)

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE 2026/2027

A remplir lisiblement par les parents ou les responsables légaux en **MAJUSCULES** et à remettre au plus tard **le 21 août 2026 avant 16H00**

☐ 1^{ère} inscription

☐ Renouvellement

PARENT / RESPONSABLE LÉGAL 1 (Responsable légal payeur)	PARENT / RESPONSABLE LÉGAL 2
Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre ☐	Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre ☐
Situation familiale* : Marié.e – Pacsé.e – Concubin.e ou vie maritale – Divorcé.e – Séparé.e – Célibataire - Veuf.ve *entourez la mention utile	
NOM	NOM :
NOM DE NAISSANCE :	NOM DE NAISSANCE :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :/...../.....	DATE DE NAISSANCE :/...../.....
LIEU DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :	ADRESSE :
Tél MOBILE :	Tél MOBILE :
Tél PROFESSIONNEL :	Tél PROFESSIONNEL :
Email (en majuscule) :	Email (en majuscule) :

Contact(s) autorisé(s) autre(s) que les parents

NOM-Prénom-Téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence : _____

NOM-Prénom-Téléphone de la personne habilitée à venir chercher l'enfant : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

ENFANT	ÉCOLE CLASSE à la reentrée 2026/2027	OBSERVATIONS
NOM : Prénom : Date de naissance : / / 20..... Lieu de Naissance : Sexe :		- Régime alimentaire particulier - Projet d'Accueil Individualisé (PAI) – Précisez Allergies alimentaires ou médicamenteuses Végétarien : ☐ Non ☐ Oui Allergies : ☐ Non ☐ Oui Si oui, précisez :

NOM : Prénom : Date de naissance : / / 20..... Lieu de Naissance : Sexe :	Végétarien : ☐ Non ☐ Oui Allergies : ☐ Non ☐ Oui Si oui, précisez :
NOM : Prénom : Date de naissance : / / 20..... Lieu de Naissance : Sexe :	Végétarien : ☐ Non ☐ Oui Allergies : ☐ Non ☐ Oui Si oui, précisez :
NOM : Prénom : Date de naissance : / / 20.... Lieu de Naissance : Sexe :	Végétarien : ☐ Non ☐ Oui Allergies : ☐ Non ☐ Oui Si oui, précisez :

TARIF - PAIEMENT
Prix du repas : 6,68€ Tarif dégressif appliqué à partir de 3 enfants fréquentant la cantine (prix du repas) : 5,50€ Tarif enfant non domicilié sur la commune : 8,60€ Tarif majoré « enfant non inscrit » : 9,35€ Tarif de garde en cas de PAI (allergie alimentaire....) : 3,45€
Mode de paiement : - Carte bancaire (Le règlement s'effectue en ligne via le site 3Douest), - Chèques et espèces uniquement au guichet de la Mairie
DOCUMENTS À FOURNIR
- Le bulletin d'inscription dûment complété et signé, - Règlement de la Cantine et de la charte du savoir-vivre signés, - Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle, - Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en cas d'allergie, - <i>Garde alternée : chaque parent doit remplir ce bulletin d'inscription, fournir les justificatifs ainsi que le calendrier de garde.</i>

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et son acceptation sans aucune réserve.

Je soussigné(e) _____
 atteste avoir pris connaissance du règlement et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à le
 Signature des Parents ou des responsables légaux

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé de la Mairie (Service Cantine). Elles sont destinées à la mairie pour l'inscription, la tarification, la facturation et le règlement des services et prestations proposés aux familles et, anonymisés pour un usage statistique les concernant. Elles sont conservées 5 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous au responsable de traitement de la Mairie.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. En cas de désaccord avec une décision vous concernant et après recours gracieux auprès de la Mairie, vous pouvez exercer un recours. Si aucun accord n'est trouvé, vous pouvez également vous adresser au Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter du jour de la réception de la décision ou de la date à laquelle soit l'une des parties, soit le Médiateur déclare que la médiation est terminée.